

## Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu les demandes d'ajout de nouveaux noms commerciaux au produit phytopharmaceutique **FENCE 480 SC***

*de la société Albaugh TKI d.o.o  
enregistrées sous les n°2018-1849, 2018-1850, 2018-1851, 2018-1866 et 2018-1867*

*Considérant que la mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après n'est pas autorisée en France,*

**L'ajout des nouveaux noms commerciaux ENTRAVE, FUMACET 480, LUTECE, OSPREY et PALISADE est refusé en France.**

## Informations générales sur le produit

Nom du produit	FENCE 480 SC
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	Albaugh TKI d.o.o Grajski trg 21, SI-2327 Rače, Slovénie
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	480 g/L - flufenacet
Numéro d'intrant	169-2018.01
Numéro d'AMM	-
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort le, 21 DEC. 2018



**Françoise WEBER**  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)